

Le "Grand Site" Conca d'Oru veut passer son premier test

Via le syndicat mixte, le comité de pilotage du territoire "Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio-Golfe de Saint-Florent" entend valider sa feuille de route face à l'inspecteur général des sites. La confiance est de mise...



Antoine Orsini, Jean-Pierre Leccia (maire d'Oletta), Stéphane Ravier et Louis Pozzo di Borgo ont présenté le travail du COPIL.

Une démarche exceptionnelle avant le grand oral en octobre. Louis Pozzo di Borgo, conseil territorial nationaliste à la tête du comité de pilotage du "Grand Site" Conca d'Oru, n'est pas avare en hyperboles pour qualifier la réunion organisée hier au sein de la mairie d'Oletta.

Les débats visent à faire un point d'étape avant la venue de l'inspecteur général des sites, prévue en octobre prochain.

Assis dans la salle, les représentants du syndicat mixte composé de la collectivité de Corse, des élus communaux et intercommunaux membres de la structure et du syndicat des vignerons de Patrimonio écoutent les remarques encourageantes de Stéphane Ravier, préfet de la

Haute-Corse : "Il faut mettre de côté l'égoïsme des communes pour travailler ensemble, souligne le représentant de l'État. Nous avons une opportunité de construire un projet unique de développement durable."

Avant de laisser l'équipe technique dérouler la feuille de route, Stéphane Ravier entend aussi rassurer le comité de pilotage sur le plan financier : "Cela me plairait assez de relever les crédits alloués au Grand Site en récompense des résultats obtenus. Nous allons essayer de regarder tout ça."

Quelques minutes plus tôt, Louis Pozzo di Borgo déploie la baisse des subventions de l'État passées de 45 000 à 10 000 euros en une année.

Malgré ce constat, le budget 2019 se chiffre à 675 787



Des représentants du syndicat mixte et des élus ont assisté à la réunion. / PHOTOS ANGELE CHAVAZAS

euros pour la partie fonctionnement et 391 787 euros pour la section investissement. De quoi permettre aux quatre membres de l'équipe technique placée sous la direction d'Antoine Orsini de travailler dans de bonnes conditions pour maintenir le label validé jusqu'en 2023.

Après un départ plus que tranquille pour ce site préservé, initié en 2017, les différents acteurs passent à la vitesse supérieure afin de satisfaire le cahier des charges

mis en place par l'inspecteur général.

La maison du Grand Site à Saint-Florent

Établie en six étapes majeures, la feuille de route est en bonne voie. La charte architecturale et paysagère intégrée aux documents d'urbanisme des communes, qui "vise à maîtriser l'étalement urbain et limiter les risques d'atteinte à l'environnement", sera prête en octobre

prochain, affirme Barbara Susini, membre de l'équipe technique.

Le plan de déplacement doux, qui vise à promouvoir le "slow tourisme" via des parcours piétons et à vélo, doit voir le jour début 2020. Tout comme le plan signalétique spécifique au label.

Il faudra attendre le printemps 2020 pour visiter la maison du Grand Site prévue pour occuper les 225 m² de l'ancien restaurant La Caravelle sur le port de

Le territoire en chiffres

Le territoire de Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint-Florent représente 5 859 hectares dont 4 501 hectares de site classé. Il y a également 815 hectares de sites inscrits, 695 hectares en Natura 2000, 456 hectares au titre du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate. Six communes font partie du site dont une en totalité (Patrimonio), cinq partiellement (Barbaggio, Farinole, Oletta, Poggio d'Oletta et Saint-Florent).

Saint-Florent : "Les travaux vont commencer et doivent permettre d'installer la scénographie, l'accueil et une boutique sur 164 m²", explique Jean Luzzi, membre de l'équipe technique.

Le traitement des effluents viticoles fait aussi partie des objectifs du Grand Site de France.

Une fois validé toutes ces étapes, le Grand Site Conca d'Oru espère rentrer dans les petits papiers de l'inspecteur général chargé de valider le travail de terrain.

A. G.